



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 19 janvier 2017, une note d'information relative à l'émission par CIMAT d'un emprunt obligataire.

La souscription est réservée aux porteurs d'obligations émises par CIMAT en 2012 listées dans la note d'information ;

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A (non cotée à taux révisable)	Tranche B (non cotée à taux fixe)
Plafond	2 000 000 KMAD	
Nombre maximum	20 000 Obligations	
Valeur nominale	100 000 MAD	
Taux d'intérêt	Révisable annuellement, Déterminé en référence à la courbe secondaire des taux des bons du Trésor telle que sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 25 janvier 2017, augmenté de la prime de risque	Fixe en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT 7 ans qui sera publiée par Bank Al Maghrib le 25 janvier 2017, augmenté de la prime de risque
Prime de risque	145 pbs	155 pbs
Maturité	7 ans	
Négociabilité des titres	De gré à gré	
Mode de remboursement	Amortissement linéaire annuel	

Le montant total de l'opération ne devra pas excéder la somme de 2 000 000 KMAD.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
 - o Siège social de CIMAT : 28, La Coline II Sidi Maarouf, 20 150 – Casablanca;
 - o Auprès de BMCE Capital Conseil ;
 - o Auprès de BMCE Bank of Africa.
- Disponible sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/003/2017